

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

RECEPISSE DE DEPOT

CS 40229
28008 CHARTRES Cedex
TEL : 02.37.84.00.25 - FAX : 02.37.84.02.75
INTERNET : www.infogreffe.fr

3IDM

2 rue de la Gare
28120 Bailleau-le-Pin

V/REF :
N/REF : 2005 B 633 / 2012-A-130

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHARTRES certifie qu'il a reçu le 12/01/2012,

Rapport du commissaire à la transformation
- du 24/11/2011

P.V. d'assemblée du 09/12/2011
- Transformation en société par actions simplifiée
- adoption des nouveaux statuts - nomination du président - réalisation définitive de la
transformation

Statuts mis à jour

Concernant la société

3IDM
Société par actions simplifiée
2 rue de la Gare
28120 Bailleau-le-Pin

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2012-A-130 le 12/01/2012

R.C.S. CHARTRES 487 695 983 (2005 B 633)

Fait à CHARTRES le 12/01/2012,
LE GREFFIER



OLIVIER DUBREUIL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
8, rue de la Boétie
75008 PARIS

3IDM
2, rue de la gare
28120 Bailleau le Pin

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA S.A.R.L. 3IDM
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES

OLIVIER DUBREUIL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
8, rue de la Boétie
75008 PARIS

S.A.R.L. 3IDM 2, rue de la gare 28120 Bailleau le pin
--

A l'assemblée du 9 décembre 2011,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 7 octobre 2011, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Je me suis assuré que la situation financière de l'entreprise ne s'était pas dégradée de façon à remettre en cause sa capacité de financement et que l'évolution de la valeur de l'actif social ne dégradait pas la situation nette de la société

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation et de la valeur des biens composant l'actif social.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne m'a été donné avis d'aucun avantage particulier inhérent à cette opération, et je n'ai pas relevé au cours de mes investigations d'éléments susceptibles de constituer un avantage spécifique.

Fait à Paris le 24 novembre 2011

Olivier DUBREUIL


Commissaire aux Comptes
et à la Transformation